

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2022
DELIBERATION N° DE-2022-194

L'an deux mil vingt-deux, le 13 octobre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h30.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ M. SALANNE, M. PAULY, Mme VOISIN, M. DAUBISSE, Mme MOTHES, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL, Mme BENSOUSSAN, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI (à partir de 19h36), M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, M. DUZERT, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ (à partir de 18h40).

Absents représentés par pouvoir :

Mme DURRUTY à M. ETCHEGARAY ; M. SUSPERREGUI à Mme LAUQUE (jusqu'à 19h36) ; Mme CAPDEVIELLE à M. ETCHETO ; M. ESTEBAN à M. ABADIE ; M. BERGE à Mme HERRERA LANDA (jusqu'à 18h40).

Absent(s) :

Secrétaire :

M. BOUTONNET-LOUSTAU

Entendu le rapport de M. LACASSAGNE,

OBJET : COOPERATION INTERCOMMUNALE, SEML ET AUTRES ORGANISMES

– SACICAP Procivis Aquitaine Sud - Rapport pour l'année 2021 du représentant de la Ville.

Depuis de nombreuses années, la Ville de Bayonne est actionnaire de Procivis Aquitaine Sud (ex-Crédit immobilier Aquitaine Sud) à hauteur d'environ 2 % du capital social, qui s'élève à 361 656 €. Son statut est celui d'une société anonyme coopérative d'intérêt collectif pour l'accession à la propriété (SACICAP) depuis le 1er janvier 2008.

En partenariat avec les collectivités locales, cet établissement exerce une double activité dans le domaine du logement social.

Il met tout d'abord en œuvre un volet opérationnel de promotion immobilière traditionnelle. Procvivis Aquitaine Sud est actionnaire, à ce titre, de la Compagnie Immobilière Nouvelle Aquitaine (CINA) - issue de la fusion de la Compagnie immobilière Sud Atlantique et de la Compagnie immobilière et foncière d'Aquitaine - dont elle détient 4,33 %. Cette holding a pour vocation la détention de capital des filiales immobilières et le développement du pôle immobilier. Ses recettes proviennent des produits financiers facturés aux filiales, des intérêts de placements bancaires, de dividendes des filiales et des prestations de services administratifs et comptables.

Procvivis Aquitaine Sud assure ensuite des missions sociales en apportant des financements aux propriétaires occupants à revenus modestes dans le cadre de l'accession à la propriété, de la lutte contre l'insalubrité, l'indécence et la précarité énergétique ainsi que l'adaptation des logements aux différents handicaps et au vieillissement.

La convention qui a été signée avec l'État pour la période 2018-2022, avec un engagement de 6,7 M€, porte notamment sur la rénovation énergétique des copropriétés et des maisons individuelles. Dans ce cadre, Procvivis accorde des prêts relais sans intérêts, visant à avancer pour le compte des propriétaires occupants les subventions obtenues auprès de l'ANAH, des collectivités des Landes et des Pyrénées-Atlantiques. En 2021, 7 668 K€ ont été versés à ce titre, correspondants à 442 dossiers.

Enfin, Procvivis accorde des prêts dits « missions sociales » aux ménages à faibles revenus pour couvrir leur reste à charge.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021 se présentent synthétiquement de la manière suivante :

Compte de résultat

(en milliers d'euros)	2021	2020
Produits d'exploitation	486	75
Charges d'exploitation	336	320
Résultat d'exploitation	150	-245
Résultat financier	-526	13
Résultat courant avant impôts	-376	-232
Résultat exceptionnel		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-376	-232

Le résultat de l'exercice 2021 se solde par une perte de 376 K€, qui sera reprise dans le budget 2022, conséquence d'une augmentation importante des charges financières, et notamment le poste « dotations aux amortissements, dépréciations, provisions » de la SACICAP, lié à des montants très élevés des avances prévisibles, malgré un net rebond des produits d'exploitation.

Bilan comptable

ACTIF (en milliers d'euros)	2021	2020
Actif immobilisé	12 130	11 415
dont participations	5 374	7 055
Actif circulant	4 634	6 105
Dont disponibilités	2 860	3 592
Total de l'Actif	16 764	17 520
PASSIF (en milliers d'euros)		
Fonds propres	14 620	14 996
Dettes envers les établissements de crédits	411	781
Autres dettes et divers	1 733	1 743
Total du Passif	16 764	17 520

Le bilan au 31 décembre 2021 montre que le niveau des fonds propres est stable, établi à 14 620 K€. Le niveau d'endettement a diminué de 47% pour s'établir à 411 K€.

Ainsi, la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes de l'année 2021.

Il est demandé au Conseil municipal de prendre connaissance de ce rapport qui n'appelle pas de vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Dont acte

Par délégation du Maire
David Tollis
Directeur général des services

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne

